



Avis d'audience

Le 19 décembre 2013

Réf. 2013-H-106

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en janvier 2014 pour considérer la demande d'Ontario Power Generation (OPG) pour un permis d'abandon de l'usine de production d'eau lourde Bruce et pour la révocation du permis de déclasser l'usine d'eau lourde pour cette installation, située sur la rive du lac Huron, près de Kincardine, en Ontario.

La société OPG a terminé le déclasser l'usine d'eau lourde Bruce et cherche maintenant à se soustraire au contrôle réglementaire de la CCSN pour cette installation au moyen d'un permis d'abandon. La Commission examinera la demande d'OPG présentée par voie de mémoires pendant une séance à huis clos.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans le cadre de sa décision sont invités à présenter des commentaires sur la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 20 janvier 2014, en ligne, à suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. En vertu des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire des commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour établir un lien entre le mémoire et son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité. Veuillez prendre note que les membres du public peuvent consulter tous les mémoires s'ils en font la demande auprès du Secrétariat.

Un *Compte rendu des délibérations*, y compris les motifs de décision sera publié et mis à la disponibilité du public sur le site Web de la CCSN à la suite des délibérations et de la décision de la Commission à ce sujet.

Les mémoires présentés à l'audience ne sont pas disponibles en ligne. Il faut en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

A/s de Marie-Claude Valade

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-947-8597 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca